

FORUM DES COMITÉS NATIONAUX SUR LA FACILITATION DES ECHANGES

27-29 NOVEMBRE 2018, ADDIS ABABA, ÉTHIOPIE

AFRIQUE

Renforcer le partenariat public-privé pour la facilitation des échanges

Organisé par



Sponsorisé par



ROYAUME DU MAROC

Ministère de l'Industrie, de l'Investissement,
du Commerce et de l'Economie numérique
Secrétariat d'Etat
chargé du Commerce extérieur



المملكة المغربية

وزارة الصناعة والاستثمار
والتجارة والاقتصاد الرقمي
كتابة الدولة
المكلفة بالتجارة الخارجية

Facilitation Commerciale

Comités nationaux pour la Facilitation des Echanges

Cas du Maroc

Said MAGHRAOUI HASSANI

Directeur de la Défense et de la réglementation Commerciale

Ministère de l'Industrie, de l'Investissement du commerce et de l'Economie Numérique

Maroc

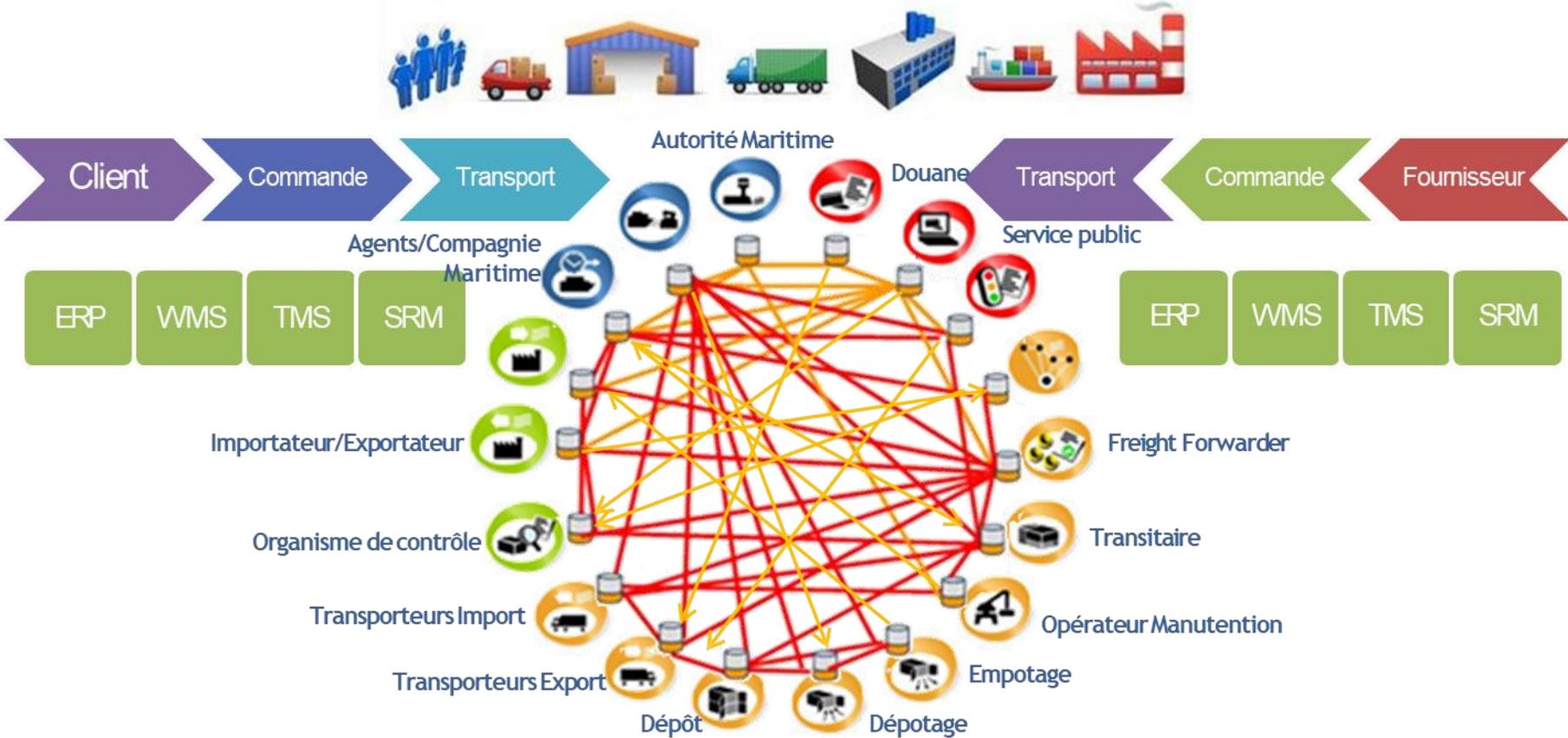
smaghraoui@mcinet.gov.ma



FORUM DES COMITÉS NATIONAUX
SUR LA FACILITATION DES ECHANGES
27-29 NOVEMBRE 2018, ADDIS ABABA, ÉTHIOPIE

AFRIQUE

Complexité de la chaine logistique → Nécessité de coordination entre tous les intervenants du commerce extérieur



1- Historique et contexte de la facilitation des échanges - Quelques dates clés

1986

Création informelle de la Commission nationale de simplification des procédures du commerce extérieur dans le cadre de la libéralisation du commerce extérieur marocain et adhésion à l'accord du GATT de 1947.

1995

Normalisation des documents d'importation et d'exportation conformément aux normes du CEFACT-ONU.
DUM / Enregistrement avancé de l'importation.

2000

Lancement d'une grande réforme du secteur portuaire afin d'améliorer la productivité et la compétitivité des ports marocains.
Au même niveau, le Maroc a entamé une réforme parallèle de la réingénierie et de la simplification des procédures commerciales afin d'améliorer l'environnement des entreprises.

2006

Réalisation du premier plan national de simplification des procédures:
-la première carte complète et détaillée des procédures;
-Un guichet unique en tant que plate-forme électronique pour l'échange de documents électroniques.

2009

Dématérialisation à grande échelle de la Déclaration douanière.



1- Historique et contexte de la facilitation des échanges - Quelques dates clés

2011

Mise en place et exploitation d'un guichet unique portuaire permettant l'EDI entre les membres de la communauté portuaire. PortNet a commencé par la dématérialisation de:

- arrivée du navire;
- demande de poste à quai;
- Manifeste.

2015

Extension des services de portNet pour couvrir d'autres formalités en dehors du port.

2017

Actualisation du plan national de simplification des procédures avec pour objectif de numériser l'ensemble des procédures et des documents commerciaux d'ici 2021.

2018

Institutionnalisation de la Commission Nationale de Coordination pour la Facilitation des procédures du commerce extérieur, en vue de lui offrir le statut et les moyens adéquats, pour s'enquérir de ses missions

Le Maroc classé au 60ème rang mondial selon le rapport Doing Business



2- Commission Nationale de Coordination pour la Facilitation des procédures du commerce extérieur

Base juridique: Décret n° 2-17-594 du 5 mars 2018

objectifs

- Institutionnaliser la CNSPCE, initialement créée par lettre circulaire du Premier Ministre n°4/1149 en Juillet 1986, en vue de lui offrir le statut et les moyens adéquats, pour s'enquérir de ses missions;
- Créer un cadre permanent de concertation public-privé pour proposer et examiner toute mesure susceptible de simplifier les procédures d'importation et d'exportation;
- Assurer une coordination efficace pour mettre en œuvre les plans d'action et les engagements internationaux du Maroc concernant la facilitation des échanges.



2- Commission Nationale de Coordination pour la Facilitation des procédures du commerce extérieur

Missions

- Proposer des plans d'action visant la mise en œuvre des dispositions relatives à la facilitation des échanges ;
- Proposer toute mesure visant à simplifier, rationaliser ou harmoniser les procédures ou les documents relatifs à l'importation ou à l'exportation y compris leur dématérialisation ;
- Etudier et proposer toute mesure de nature à améliorer l'environnement du commerce extérieur;
- Etudier toute mesure visant la facilitation des flux logistiques à l'importation ou à l'exportation ;
- Coordonner la réalisation des études visant la simplification des procédures liées aux échanges commerciaux.

Composition paritaire Public-Privée

39 membres représentants des administrations, des organismes et des établissements publics et des associations professionnelles impliqués ou concernés par les procédures d'importation et d'exportation.

Présidence et secrétariat : Ministère chargé du Commerce



2- Commission Nationale de Coordination pour la Facilitation des procédures du commerce extérieur

4 axes stratégiques pour atteindre les objectifs de la facilitations commerciale

Axe1

- Mise en œuvre d'un commerce extérieur sans papier à l'horizon 2021: 12 actions de dématérialisation des procédures d'importation et d'exportation.

Axe 2

- Renforcement de la transparence et amélioration de la qualité du service à l'utilisateur: Trade portal, gestion des plaintes, baromètre de satisfaction.

Axe 3

- Coopération internationale: Mise en œuvre des engagements internationaux du Maroc en matière de facilitation, interopérabilité de nos SI avec ceux des partenaires.

Axe 4

- Communication et formation: Trois mesures dédiées.



2- Commission Nationale de Coordination pour la Facilitation des procédures du commerce extérieur

Défis futurs

- Mise en œuvre du nouveau Plan national de simplification des procédures:
 - ✓ Digitaliser toutes les procédures et tous les documents;
 - ✓ Dématérialisation totale de tous les documents relatifs au commerce extérieur à l'horizon 2021;
 - ✓ Mise en place d'un GUCE pour l'échange des données informatisés intégrant la chaîne logistique de bout en bout;
- Interopérabilité avec les guichet uniques des principaux pays partenaires;
- Reconnaissance mutuelle des documents électroniques commerciaux avec les pays partenaires.

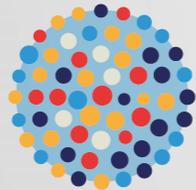
Clefs de succès d'une politique intégrée de la facilitation des échanges

- Placer l'opérateur au cœur du processus et aligner les actions de facilitation sur les intérêts du client réel et pas uniquement sur ceux de certaines communautés ou de certains acteurs;
- Réaliser des résultats concrets avec une évaluation continue des indicateurs de performance et ce, pour maintenir l'intérêt et l'engagement de toutes les parties prenantes;
- Une coopération inclusive entre les secteurs privé et public est essentielle;
- Un appui politique continu.



Merci de votre attention

Said MAGHRAOUI HASSANI
Directeur de la Défense et de la réglementation Commerciale
smaghraoui@mcinet.gov.ma



**FORUM DES COMITÉS NATIONAUX
SUR LA FACILITATION DES ECHANGES**

27-29 NOVEMBRE 2018, ADDIS ABABA, ÉTHIOPIE

AFRIQUE